



Aucune fermeture de poste n'est acceptable ! Tous les postes nécessaires doivent être immédiatement créés

En pleine crise sanitaire, la colère monte contre les mesures qui ont conduit au désastre actuel dans l'hôpital public, notamment les fermetures de lits. La colère monte contre l'incurie du gouvernement.

La colère monte aussi dans l'enseignement où, comme si de rien n'était, des comités techniques sont actuellement convoqués pour supprimer des centaines de postes dans le 1^{er} degré, dans le 2nd degré, chez les personnels administratifs...

C'est dans cette situation que le ministre Blanquer a dû annoncer le 27 mars : « *nous revoyons les opérations d'ouvertures et de fermetures de classes* ».

La FNEC-FP FO s'est immédiatement adressée à lui pour exiger le report des comités techniques programmés afin qu'ils aient lieu après la crise sanitaire, l'annulation des fermetures de classes et de toutes les suppressions de postes, les créations de postes nécessaires dans les écoles, établissements et services.

Le ministre a informé mardi 7 avril les organisations syndicales de la création de 1 248 postes dans le 1^{er} degré, contre 440 prévus initialement.

Devant le tollé que les projets de carte scolaire suscitaient dans les départements, devant la multitude des initiatives souvent intersyndicales, dans lesquelles les syndicats de la FNEC FP-FO ont pris toute leur place en agissant, même parfois seuls, pour exiger le report des comités techniques et les créations de postes nécessaires, le ministre a été contraint de créer presque quatre fois plus de postes que prévus dans le premier degré.

Cette annonce est à mettre au compte de la colère qui monte dans le pays, de la résistance qui s'est exprimée, même dans la situation de confinement et de fermeture des écoles et établissements.

Mais les 1248 postes supplémentaires ne permettront néanmoins pas d'améliorer significativement les conditions de travail des personnels du 1^{er} degré, de nombreuses fermetures de classes étant maintenues. Le ministre ne prévoit aucune création de poste d'enseignants dans le 2nd degré alors que les suppressions déjà décidées sont inacceptables. Il ne prévoit non plus aucune création de postes de personnels administratifs de PsyEN, de CPE, de personnels de direction, d'assistantes sociales, d'infirmières, de médecins de l'Education Nationale, de personnels de laboratoire...

Le compte n'y est pas et loin s'en faut !

Alors que l'hôpital public est aujourd'hui au bord de la rupture du fait des fermetures de lits organisées depuis des années, la FNEC FP-FO n'accepte aucune fermeture de poste dans l'Education Nationale et revendique les créations de postes à hauteur des besoins.

La destruction des services publics doit cesser !

Les personnels veulent la satisfaction de leurs revendications, pas des opérations de communication !

La FNEC-FP FO appelle tous ses syndicats à poursuivre leurs interventions pour exiger les créations de postes nécessaires et décide de s'adresser au ministre en ce sens.

à Montreuil, le 8 avril 2020